

**Certificat d'examen de type
n° F-06-J-1551 du 09/11/2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D090970-D53

**Cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C
couplé au dispositif de prise de vues Sagem Défense Sécurité type MESTA 2x00**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 7 janvier 1991 modifié par l'arrêté du 14 avril 1995 relatif à la construction, au contrôle et aux modalités techniques d'utilisation des cinémomètres de contrôle routier.

FABRICANT :

Sagem Défense Sécurité – Le Ponant de Paris – 27 rue Leblanc – 75512 PARIS CEDEX 15

OBJET :

Le présent certificat complète les certificats d'examen de type n° F-06-J-0535 du 10 mai 2006 et n° F-06-J-0980 du 24 juillet 2006, relatifs au cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C.

CARACTERISTIQUES :

Le cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C faisant l'objet du présent certificat diffère du type approuvé par les certificats précités par la possibilité de lui coupler un dispositif numérique de prise de vues Sagem Défense Sécurité type MESTA 2x00.

Le MESTA 2x00 permet de réaliser la prise de deux vues d'un véhicule dont la vitesse a préalablement été déterminée par le cinémomètre auquel il est couplé et d'adjoindre à ces prises de vues les données réglementaires (la vitesse mesurée, la date et l'heure de la mesure) et d'autres données (telles que le numéro de la prise de vue, les références du lieu, la vitesse limite autorisée,...).

Les autres caractéristiques et les conditions particulières de vérification et d'installation du cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C sont inchangées.

Description :

Le dispositif de prise de vues de type MESTA 2x00 est constitué des sous-ensembles suivants :

- Une unité de traitement local, gérant les interfaces physiques et logicielles avec les équipements suivants :
 - La carte de synchronisation,
 - La caméra numérique couleur,
 - La carte alarme,
 - Le Modem / Routeur,
 - L'alimentation,
 - L'écran de cadrage (uniquement connecté lors des interventions de maintenance/installation).

Cette unité est gérée par un système d'exploitation type Linux. Le logiciel, constitué des modules énumérés en annexe 1 et équipant le dispositif de prise de vues, porte le numéro de version 1.0.

- Une carte de synchronisation, assure la gestion en temps réel des communications entre le cinémomètre, le générateur de flashes et la prise de vue,
- Un dispositif de prise de vues (composé d'une caméra numérique couleur). L'objectif du dispositif de prise de vue n'est pas motorisé,
- Un dispositif comportant un générateur délivrant deux éclairs lumineux successifs à chaque déclenchement.

Le dispositif de prise de vues est alimenté via l'unité de traitement par une batterie de 12 V, laquelle est chargée via le secteur.

La sortie RS 422 du cinémomètre est raccordée à la carte de synchronisation du MESTA 2x00, pour assurer la transmission vers ce dernier des ordres de prises de vues et des données de vitesse.

Fonctionnement :

La mise en fonctionnement du cinémomètre MESTA 210 C n'est pas modifiée.

Le dispositif de prise de vues de type MESTA 2x00 peut être relié à un centre de traitement au moyen de différents types de modem. Ce type de raccordement permet :

- D'envoyer des commandes relatives à son fonctionnement (désactivation/activation, production/maintenance), à son paramétrage et au téléchargement de son logiciel,
- D'envoyer des alarmes et des données d'infractions au centre de traitement.

Prises de vues :

Le déclenchement des prises de vues est commandé automatiquement par le cinémomètre, lorsque celui-ci détecte le passage d'un véhicule dont la vitesse est supérieure au seuil prédéterminé.

Chaque déclenchement donne lieu à deux prises de vues successives, séparées dans le temps d'un délai de 52 ms et illuminées par le dispositif délivrant deux éclairs lumineux successifs à chaque déclenchement (afin de faire ressortir sur chacune d'elles certains détails).

Traitement des informations :

Les informations numérisées des images du véhicule auxquelles sont associées les informations alphanumériques réglementaires (date, heure, vitesse mesurée) et particulières (telles que le numéro de la prise de vue, les références du lieu, l'identification de l'unité, le numéro de l'équipement, la vitesse limite autorisée, ainsi qu'un commentaire facultatif) constituent un fichier crypté. Celui-ci est issu de la concaténation de deux prises de vues et de données au format "XML" permettant l'établissement ultérieur d'un procès verbal. Ces fichiers sont cryptés sur le disque dur du MESTA 2x00, puis mis à la disposition d'un centre de traitement par téléchargement.

Aucun ordre de prise de vue délivré par le cinémomètre n'est pris en compte par le MESTA 2x00, tant que le fichier d'infraction crypté n'est pas enregistré sur le disque dur.

La vitesse limite autorisée est transmise au dispositif de prise de vues de type MESTA 2x00. Celui-ci calcule la valeur du seuil de vitesse au delà duquel un ordre de prise de vue doit être donné, puis transmet cette valeur de seuil de vitesse au cinémomètre.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Le manuel d'utilisation du cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C est complété par le manuel correspondant à l'utilisation du dispositif de prise de vues de type MESTA 2x00.

La stabilité de l'installation des cinémomètres doit pouvoir garantir un alignement angulaire correct et pérenne.

Le présent certificat ne couvre que l'installation et l'utilisation d'un cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C couplé à un dispositif de prise de vues Sagem Défense Sécurité type MESTA 2x00 en cabine disposée sur le bord de la chaussée. La dénomination commerciale correspondante est alors MESTA 2000.

Le présent certificat ne couvre pas l'exploitation des prises de vues et des données d'infractions détenues par le centre de traitement.

Le MESTA 2x00 fonctionne selon l'un des deux modes de fonctionnement prévus (« production » ou « maintenance ») et selon l'un des deux états « activé » ou « désactivé » :

- La notion d'état « activé » ou d'état « désactivé » se traduit par le fait que le MESTA 2x00 prend en compte ou ignore les données et ordres issus du MESTA 210 C,
- En mode « production » le MESTA 2x00 génère des fichiers d'infraction chiffrés transmis par la suite au centre national de traitement. En mode « maintenance », le MESTA 2x00 génère des photos de test stockés localement puis transmises au centre de maintenance.

Lors du passage du mode « maintenance » au mode « production », le MESTA 2x00 supprime automatiquement les photos de test stockées localement.

Le cadrage et la mise au point de la caméra est uniquement possible en mode « maintenance activée ». La visualisation des photos de test se fait au moyen d'un écran pouvant être connecté à l'unité de traitement. Lorsque le MESTA 2x00 est en mode « maintenance activée », les deux images prises après déclenchement par le cinémomètre sont affichées. L'utilisateur peut également parfaire les réglages optiques (netteté, luminosité, focale) et contrôler son alignement.

SCELLEMENTS :

Les dispositifs de scellement du cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C sont identiques à ceux des certificats précités.

Le logiciel contenu dans le MESTA 2x00 ne peut être remplacé que par le fabricant lors d'une intervention directe sur l'instrument, ou par téléchargement depuis une liaison sécurisée.

Les informations relatives aux mises à jour sont inscrites dans un journal de bord stocké de manière permanente sur le disque dur du MESTA 2x00.

Avant toute modification des modules logiciels, énumérés en annexe 1, équipant le MESTA 2x00, un certificat d'examen de type complémentaire doit être établi. Il fixera notamment la nouvelle référence et les sommes de contrôle des logiciels concernés.

La version du logiciel porte l'identifiant 1.0. Cette version du logiciel est associée aux sommes de contrôle fournies en annexe n°1 du présent certificat. L'affichage de celles-ci s'effectue sur la fenêtre de cadrage, dès qu'un écran est connecté à la prise VGA de l'unité de traitement du MESTA 2x00.

Considérant que les fichiers sont numériques et font l'objet d'une protection par chiffrement, aucune disposition de scellement physique n'est exigée pour protéger le contenu du disque dur de l'unité de traitement local.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires portées par le cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C sont inchangées, notamment le numéro du certificat d'examen de type n° F-06-J-0535 du 10 mai 2006.

Le dispositif de prise de vues porte le nom de la société Sagem Défense Sécurité, la référence du type (MESTA 2x00) et son numéro de série.

Le numéro et la date du présent certificat seront reportés sur le carnet métrologique des cinémomètres MESTA 210 C couplés au dispositif de prise de vues Sagem Défense Sécurité type MESTA 2x00.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D090970-D53 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 10 mai 2016.

REMARQUES :

- Le présent certificat ne couvre pas le respect des exigences fixées par d'autres réglementations applicables au fabricant, à l'utilisateur ainsi qu'à l'instrument, notamment celles relatives à la sécurisation des données informatiques, celles de la loi Informatique et Liberté, celles de la loi sur la réglementation des télécommunications et celles de la sécurité des équipements de la route,
- Le présent certificat ne couvre pas les usages du cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C couplé au dispositif de prise de vues Sagem Défense Sécurité type MESTA 2x00, suivants :
 - § Dans un véhicule en mouvement ou à l'arrêt,
 - § Sur un trépied,
 - § Dans une cabine disposée sur un portique métallique, sur tout support fixé en hauteur,
 - § Dans une cabine disposée en surplomb exact de la voie à contrôler.
- Les cinémomètres Sagem DS type MESTA 210 C peuvent être présentés à la vérification primitive et à la vérification périodique sans le dispositif de prise de vues Sagem Défense Sécurité type MESTA 2x00,
- La marque déposée par la société Sagem Défense Sécurité pour le cinémomètre de type MESTA 210 C est " MESTA ".

ANNEXES :

- Sommes de contrôle du logiciel du MESTA 2x00 version 1.0,
- Reproduction des prises de vues issues du MESTA 2x00,
- Photographies du cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C couplé au dispositif de prise de vues Sagem Défense Sécurité type MESTA 2x00.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe n° 1 au certificat n° F-06-J-1551 du 09/11/2006

Sommes de contrôle du logiciel version 1.0 du MESTA 2x00

Module Superviseur :

UtSup: e17a22c1ada2f1246e7942002d6a7bbd

Module Prise de Vue :

UTPDV: 8BF848F471B07398C05395FAF224DCF0

Module Chiffrement :

UtMif : e340f17566fa04862417a2040cd83f26

Module cadrage :

UtIhm : a843153279b8b4279ad6f01d70421eec

Carte de synchronisation : dd8d

Annexe n° 2 au certificat n° F-06-J-1551 du 09/11/2006

Reproduction des prises de vues issues du MESTA 2x00



Annexe n° 3 au certificat n° F-06-J-1551 du 09/11/2006

**Photographies du cinémomètre Sagem DS type MESTA 210 C
couplé au dispositif de prise de vues Sagem Défense Sécurité type MESTA 2x00**



Face avant de la cabine, comprenant les différents éléments



TYPES DE CABINES EXISTANTES